



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES  
du mercredi 27 juin 2012 à 18h30**

L'an deux mil douze, le mercredi 27 juin à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Meung-sur-Loire, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

**Présents :** MM. Gudin, Damon (suppléant de M. Derouck), Laubret, Lemaire, Bouland, Faugouin (suppléant de M. Durand), Guérin, Brechenmacher, Rouxel, Mmes Vignelles, Martin, MM. Migeon, Rabier, Langer, Pommier, Mme Maignant, MM. Lebrun, Richard, Renault (suppléant de M. Cuillerier).

**Absents excusés représentés :**

Mme Langlois avait donné pouvoir à Mme Martin

M. Dubois avait donné pouvoir à M. Migeon

Mme Manchec avait donné pouvoir à M. Guérin

Mme Quéré avait donné pouvoir à M. Lebrun

**Absents excusés non représentés :** Mme Comina, M. Simonnet

**Secrétaire de séance :** M. Migeon

Le procès verbal de la séance du 24 mai 2012 est approuvé à l'unanimité.

Madame Christiane Auger a été installée déléguée suppléante de la Commune de Rozières-en-Beauce, en lieu et place de Monsieur Pommier devenu délégué titulaire en lieu et place de M. Ferron, suite à la démission de celui-ci.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**1) Choix du régime de répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a opté pour une répartition dérogatoire du droit commun du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, basée sur le coefficient d'intégration fiscale de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

**2) Point sur les démarches en cours sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.**

A l'unanimité, et après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris acte de l'avancée des démarches engagées, notamment auprès des concessionnaires et du maître d'œuvre, de l'estimation effectuée par le service de France Domaines.

Elle a autorisé Monsieur le Président à négocier une convention avec R.T.E. pour les servitudes liées au passage d'une ligne Haute Tension sur le site.

### **3) Service Public d'Assainissement Non Collectif : mise en place d'un règlement.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à rédiger un règlement du S.P.A.N.C. qui sera validé lors d'un prochain Conseil Communautaire.

### **4) Transfert de charges concernant la compétence « élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés ».**

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, s'est prononcée pour la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères par la Communauté de Communes qui la reversera au S.M.I.R.T.O.M., à compter de 2013.

### **5) Point sur le dossier Insertion / Mobilité.**

Madame le Président a dressé à l'Assemblée un compte rendu du Comité de Pilotage qui s'est tenu le 12 juin dernier pour faciliter la mobilité sur le territoire communautaire.

### **6) Questions et communications diverses :**

Madame le Président a fait le point sur divers dossiers en cours, à savoir :

- Fixation d'une date de réunion du groupe de travail « mutualisation »,
- Protection de l'appellation « Val des Mauves » auprès de l'I.N.P.I. (Institut National de la Propriété Industrielle)

Les membres ont fixé par ailleurs les dates prévisionnelles des prochains Conseils Communautaires :

- 27 septembre 2012 à 18h30 à Huisseau-sur-Mauves,
- 15 novembre 2012 à 18h30 à Saint-Ay,
- 20 décembre 2012 à 18h30 à Meung-sur-Loire.

Meung-sur-Loire, le 29 juin 2012  
Le Président,

Affiché le : 29/06/2012.

